



L'acheteur veut me rendre l'objet acheté.

Par **axel29**, le **04/09/2012** à **16:04**

Bonjour,

j'ai vendu un vélo de compétition (vtt) à une personne par correspondance via le site de vente leboncoin.

Nous étions mis d'accord sur la procédure pour l'envoi et le règlement: c'est à dire que l'encaissement du chèque se ferai après réception du vélo. Le vélo arrive à destination sans souci (photos à l'appui), et je décide d'encaisser le chèque, quand l'acheteur me dit qu'il veut me rendre le vélo car il est trop petit pour lui. Alors qu'au moment de la vente, je lui avais donné toutes les informations sur les dimension du vélo, et différentes mesures. Je l'avais mis en garde mais décide de l'acheter.

Maintenant vu qu'il se sent coincé vis à vis de son erreur de jugement sur la taille, il me menace de faire passé un expert sur le vélo car d'après lui il y aurait mensonge sur la qualité et l'état de la fourche avant de ce vélo. Hors je ne suis pas mécanicien vélo, juste randonneur du dimanche, et en aucun cas je n'aurai pu mentir sur l'état du vélo que j'avais décrit de "très bon". Nous avons convenu d'encaisser le chèque (1600€) après réception, ce qui prouve ma bonne foi sur la qualité du produit.

Est-ce que je risque quelque chose sur cette affaire, car il me menace et joue sur les mots (avocat, résolution du contrat (pas de contrat écrit pour la vente juste des échanges de mails))) lors de nos échanges mail. J'ai définitivement mis fin à nos échanges.

Merci d'avance

Par **janus2fr**, le **04/09/2012** à **18:31**

Bonjour,

Il n'existe aucun droit de rétractation dans le cas d'une vente de particulier à particulier, l'acheteur ne peut donc pas revenir sur son achat comme ça...